



Bulletin Officiel

N° 4540 Mercredi 12 Février 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOPAT 2

SOTETEL 3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014 -1 » 4-7

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ARAB TUNISIAN LEASE – ATL - 2014 -1 » 8-11

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 31/12/2013

- SICAV AXIS TRESORERIE
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba

La société Gallus porte à la connaissance des actionnaires de la Société de Production Agricole Téboulba "SOPAT" et du public, que le Fonds ABRAAJ CAPITAL - SGAM AL KANTARA, détenant 49% du capital de Gallus S.A, propriétaire de 65,429% du capital de la SOPAT, a cédé sa participation au niveau de la société GALLUS au profit des sociétés du Groupe Belkhiria et des frères LAHMAR dans les proportions suivantes :

Acquéreur	Nombre d'actions acquises	En % du capital de la société GALLUS
Société MEDIGRAIN	4 990 272	26.72727%
Société MCSR	4 158 510	22.27246%
Société ACN	10	0.00005%
Société GSS	10	0.00005%
Société TRANSFOOD	10	0.00005%
Société UNAGRO	10	0.00005%
M.Kamel BELKHIRIA	7	0.00004%
M.Rached LAHMAR	3	0.00002%
M.Fethi LAHMAR	1	0.00001%
M.Imed LAHMAR	1	0.00001%
Total	9 148 834	49.00%

La cession s'est effectuée pour un montant global de 11 000 002.402DT pour 9 148 834 actions.

Des négociations en vue de concrétiser une cession de parts conférant le contrôle de la société aux sociétés du Groupe la rose blanche (Belkhiria) de la part des frères Lahmar sont à un stade très avancé et devraient aboutir à très brève échéance. La société Gallus ne manquera pas d'informer le public de l'issue de ces négociations en temps opportun.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications
-SO.T.E.TEL-**

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public ce qui suit:

- ❖ La société dispose au 31/01/2014 d'un carnet de commandes de 27,4 MDT tenant compte de la réalisation d'un chiffre d'affaires au mois de Janvier dépassant 3 MDT et elle s'est fixée un objectif de réaliser un chiffre d'affaires de 22 MDT au 1^{er} semestre par le maintien du rythme d'activité du 4^{ème} trimestre 2013 qui a dégagé un résultat des activités ordinaires bénéficiaire de 1,6 MDT.
- ❖ La SOTETEL a procédé à la signature d'un accord de partenariat avec l'équipementier italien de faisceaux hertziens « SIAE » ayant des références internationales dans l'activité des réseaux mobiles.
- ❖ La SOTETEL a engagé des négociations assez avancées de partenariat avec la Société Tunisienne d'Informatique pour l'Ingénierie « ST2i », bien introduite sur les marchés africains.
- ❖ Concernant l'activité Export, la SOTETEL a intensifié les actions de prospection et de participation aux appels d'offres en Algérie, Libye, Tchad et Cameroun et elle a de fortes chances pour remporter ces appels d'offres. La SOTETEL informera ses actionnaires et le public des suites positives de ces appels d'offres.
- ❖ La SOTETEL dispose d'un patrimoine immobilier comptabilisé avec sa valeur historique qui peut générer des plus values importantes et qu'au niveau de son passif, il y a une absence totale d'endettement.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de deux ans, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2013 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 » d'un montant de *20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars*. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre *TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum* pour le taux variable et entre *6,80% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum* pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché. A cet effet la Direction Générale a fixé les caractéristiques et les conditions de l'emprunt obligataire présentées ci-dessous.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2014-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	7,2% ou TMM + 2,2%
Catégorie B	7 ans dont deux années de grâce	7,35%

- Suite -

- *Catégorie A d'une durée de 5 ans*

Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,2% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Pour la catégorie A, lors de la souscription, le souscripteur doit choisir le type de taux à adopter.

- *Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce*

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,35% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- ✓ Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,2% l'an ;
- ✓ Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,35% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2014, qui est égale à 4,593%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,793%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne : C'est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour les Catégories A et de 5 ans pour la Catégorie B pour l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

- Suite -

- ✓ La durée de la Catégorie A est de 2,745 années ;
- ✓ La durée de la Catégorie B est de 4,309 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/04/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/04/2014**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/04/2019** pour la catégorie A et le **28/04/2021** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu, le **28 avril** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêt et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/04/2015**. Pour la catégorie B, le premier remboursement des intérêts aura lieu le **28/04/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **28/04/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/02/2014** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/04/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13/05/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/02/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par STICODEVAM.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi et la quantité d'obligations y afférente.

- Suite -

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 8 novembre 2013, les notes attribuées à la société Tunisie Leasing, soient :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09 janvier 2014, la note « BBB+ (tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0850 en date du 29 janvier 2014, du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004 en date du 10 juillet 2013, de l'actualisation du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004/A003 en date du 04 novembre 2013, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération, le document de référence ainsi que l'actualisation du document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de TUNISIE VALEURS, Integra -Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014 de TUNISIE LEASING ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 28/11/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux : 7,3% et/ou TMM+1,9%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Le montant nominal de l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 » est de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **17/02/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **17/03/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/03/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A - Les jardins du lac II - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

ARAB TUNISIAN LEASE, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2014-1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre IV – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA CAapitaux, Intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/03/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/03/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année n-1 au mois de février de l'année n.

Taux fixe

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année, d'un montant annuel constant de 20,000 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/03/2019**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- Suite -

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, **17 mars** de chaque année. Le premier paiement en principal et intérêts aura lieu le **17/03/2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,3% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2013, qui est égale à 4,5933%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,4933%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,741 années.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de l'Arab Financial Consultants et de la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 08/11/2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- ✓ Note nationale long terme : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale court terme : F3 (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette senior : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette subordonnée : BB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/01/2014, la note « BBB (tun) » avec mise sous surveillance négative à l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 ».

- Suite -

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Au 31/12/2013, Il existe 10 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire « ATL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **14-0851** en date du **31 janvier 2014**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013** et de son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **13-006-A001** en date du **31 janvier 2014**.

La note d'opération, le document de référence ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et de l'AFC- intermédiaire en bourse- sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du lac II – Les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 12 FEVRIER 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,775%		
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,785%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,789%	1 004,159
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,798%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,809%	1 012,948
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,816%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,822%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,829%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,837%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,843%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,848%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,856%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,859%	1 020,265
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015	4,863%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,050%	998,945
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,174%	1 001,377
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,348%	870,453
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,399%	995,994
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,571%	1 035,356
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,724%		985,352
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,864%	985,150
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,895%	758,446
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,942%	981,003
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,117%	969,757
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,244%		960,561
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,312%	1 036,521
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,323%		953,116

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	148,630	148,643		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,096	13,097		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,347	1,348		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,458	36,461		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,500	49,504		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	156,590	156,849		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	553,440	553,835		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	115,575	115,861		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	124,142	124,145		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	116,921	117,106		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,865	112,998		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	88,315	88,455		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	134,568	134,492		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	96,260	96,468		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	108,119	108,303		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 355,788	1 364,797		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 231,950	2 243,073		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	100,833	102,233		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	101,424	103,003		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	123,757	124,889		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 195,439	1 201,681		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	122,952	126,424		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,433	15,516		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 902,807	5 917,216		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 159,964	5 170,625		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 000,000	5 000,000		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,159	2,183		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,890	1,900		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,066	1,102		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	108,731	108,743
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,217	104,610	104,619
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,764	106,259	106,269
33 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	103,160	103,172
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	104,021	104,034
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	107,225	107,235
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	104,709	104,720
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	103,903	103,913
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,363	104,370
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	105,738	105,747
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	102,563	102,573
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	104,669	104,680
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,327	104,337
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	107,232	107,243
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	106,021	106,032
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	103,553	103,564
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,565	103,005	103,016
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	105,042	105,053
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	103,070	103,082
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	103,978	103,988
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	104,930	104,940
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	103,034	103,045
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,699	104,142	104,152
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	105,116	105,125
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	102,648	102,658

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,514	10,559	10,560
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,318	103,327
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	103,920	103,931
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	101,669	101,746
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	69,414	69,386
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	146,581	145,973
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 459,094	1 454,656
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	110,257	110,267
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	108,229	108,237
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	84,532	84,541
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,771	16,789
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	256,768	269,662	269,181
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	34,604	34,596
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 375,668	2 370,223
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	76,745	76,894
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	57,432	57,462
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	100,541	100,664
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	110,916	111,112
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	99,328	99,614
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,302	11,539	11,529
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	11,809	12,280	12,277
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	14,788	15,704	15,682
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	13,881	15,129	15,124
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	28/07/64	0,268	11,452	12,271	12,231
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	03/08/34	0,086	10,375	10,874	10,839
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/87	0,140	10,397	10,625	10,601
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/09/91	0,199	10,675	10,698	10,699
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	126,063	125,991
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	126,038	126,100
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	10,512	10,526
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	108,136	108,489
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	20,364	20,335
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	80,665	80,533
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	83,537	83,365
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,772	98,122	98,168
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	92,868	92,394
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	98,351	98,263
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	100,699	100,656
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,995	10,005
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	9,624	9,644
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	92,787	93,353
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	98,222	100,993
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	128,994	132,410
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,407	10,683
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	116,235	117,737
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	117,542	117,708
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	101,001	101,697
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	97,231	99,239
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	175,762	177,104
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	162,477	163,601
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	142,966	143,632
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 424,861	9 575,166
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,361	18,606
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	128,353	132,150
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 483,476	1 511,201
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	103,425	105,575
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	87,204	88,756
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	115,911	116,395
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 687,426	8 795,383
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	8,922	9,196
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,857	9,159

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « City Cars », de la société « Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS- » et la « Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas- », l'admission au marché alternatif de la cote de la « Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL- » et l'ouverture au public de FCP VALEURS QUIETUDE 2018, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
16. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
17. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
18. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	73 247 144
19.Electrostar		71 396 222
20.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
21.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
22.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
23. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia - Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	72 255 844
24.Hannibal Lease S.A		71 964 600
25. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
26. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
27.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
28. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 845 530
29. One Tech Holding		71 860 244
30. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
31.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
32. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
33. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
34. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis- Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 809 222
35.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
36. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
37. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
38. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
39. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
40. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416

46. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
47. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
48. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
49. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
50. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
51. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
52. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
53. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
54. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
55. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073 Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	71 904 911
56. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"		72 640 650
57. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
58. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
59. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
60. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
61. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
62. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
8. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
9. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitul, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMECO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Groupe GMT « GMT »	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"		

70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUFAT"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103.Tunisian Qatari Bank "QTB" (ex BTQI)	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis
27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis

35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis

89	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
93	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
109	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-12-2013

En notre qualité de commissaire aux comptes d'AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Au 31 décembre 2013, l'actif net d'Axis Trésorerie SICAV est employé en des emprunts obligataires émis par l'UIB à hauteur de 10,04%. Ce taux est en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013, l'actif net d'Axis Trésorerie SICAV a été employé en des titres émis par des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières à des taux se situant en dessus de la limite de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Sociétés d'Investissement à Capital Variable. Cette situation n'a pas été régularisée au 31 décembre 2013.

- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013, l'actif d'Axis Trésorerie SICAV a été employé en des actions, des bons de trésor assimilables et en des emprunts obligataires à des taux se situant en dépassement de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV. Cette situation n'a pas été régularisée au 31 décembre 2013.

En dehors de ces observations, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 28 Janvier 2014

Le Commissaire Aux Comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31-12-13
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2013	31/12/2012
ACTIF			
AC1- Portefeuille-titres	3.1	25 320 264	28 358 234
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		2 032 258	1 602 105
Obligations et valeurs assimilées		23 288 006	26 756 129
AC2- Placements monétaires et disponibilités		5 490 224	7 703 864
Placements monétaires	3.3	3 496 457	4 678 150
Disponibilités		1 993 767	3 025 714
AC4- Autres actifs		3 650	3 132
TOTAL ACTIF		30 814 138	36 065 230
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs		31 528	34 982
PA2- Autres créditeurs divers		38 843	39 036
TOTAL PASSIF		70 371	74 018
ACTIF NET			
CP1- Capital	3.5	29 704 098	34 845 803
CP2- Sommes distribuables		1 039 669	1 145 409
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		66	226
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 039 603	1 145 183
ACTIF NET		30 743 767	35 991 212
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 814 138	36 065 230

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-13 au 31-12-13
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10- 13 au 31-12-13	Exercice clos le 31-12-2013	Période du 01-10-12 au 31-12-12	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus du portefeuille-titres	3.2	272 790	1 149 411	318 344	1 335 811
Dividendes		-	31 967	-	36 575
Revenus des obligations et valeurs assimilées		272 790	1 117 444	318 344	1 299 236
Revenus des placements monétaires	3.4	93 947	349 331	81 462	289 514
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		366 737	1 498 742	399 806	1 625 325
Charges de gestion des placements	3.6	(80 878)	(307 580)	(87 709)	(348 273)
REVENU NET DES PLACEMENTS		285 859	1 191 162	312 097	1 277 052
Autres charges	3.7	(13 030)	(55 758)	(17 774)	(65 927)
RESULTAT D'EXPLOITATION		272 829	1 135 404	294 323	1 211 125
Régularisation du résultat d'exploitation		(99 344)	(95 801)	(67 098)	(65 942)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		173 485	1 039 603	227 225	1 145 183
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		99 344	95 801	67 098	65 942
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		14 279	146 136	(12 935)	(94 415)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	(151 091)	1 917	14 713
RESULTAT NET DE LA PERIODE		287 108	1 130 449	283 305	1 131 423

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-13 au 31-12-13

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-13 au 31-12-13	Exercice clos le 31-12-2013	Période du 01-10-12 au 31-12-12	Exercice clos le 31-12-2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	287 108	1 130 449	283 305	1 131 423
Résultat d'exploitation	272 829	1 135 404	294 323	1 211 125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	14 279	146 136	(12 935)	(94 415)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	(151 091)	1 917	14 713
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(999 336)	-	(1 431 615)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 596 218)	(5 378 558)	(2 060 955)	601 472
a / Souscriptions	30 921 544	73 890 192	23 288 208	109 012 022
Capital	30 025 713	71 759 600	22 684 292	105 580 136
Régularisation des sommes non distribuables	(13 514)	(36 008)	(43 647)	(105 805)
Régularisation des sommes distribuables	909 345	2 166 600	647 563	3 537 691
b / Rachats	(33 517 762)	(79 268 750)	(25 349 163)	108 410 550)
Capital	(32 522 522)	(76 895 984)	(24 682 327)	105 091 255)
Régularisation des sommes non distribuables	13 455	35 643	47 837	112 817
Régularisation des sommes distribuables	(1 008 695)	(2 408 409)	(714 673)	(3 432 112)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 309 110)	(5 247 445)	(1 777 650)	301 280
ACTIF NET				
en début de période	33 052 877	35 991 212	37 768 862	35 689 932
en fin de période	30 743 767	30 743 767	35 991 212	35 991 212
NOMBRE D'ACTIONS				
en début de période	311 987	337 557	356 872	332 831
en fin de période	287 800	287 800	337 557	337 557
VALEUR LIQUIDATIVE	106,823	106,823	106,623	106,623
Taux de rendement annualisé	3,30%	3,37%	2,97%	2,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-13

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-13 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-13 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en bons de trésor sont évalués à leur coût. Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-2013 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables, le solde de ce poste s'élève à 25 320 264 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-13	% de l'actif net
TITRES OPCVM	59 061	1 920 070	2 032 258	6,61%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	103 496	0,34%
SALAMETT CAP	45 600	500 004	594 578	1,93%
GO SICAV	2 301	237 049	234 709	0,76%
SANADETT SICAV	10 160	1 082 844	1 099 475	3,58%
Obligations et valeurs assimilées	153 100	21 990 280	23 288 006	75,75%
Emprunts d'Etat	8 900	8 992 090	9 181 133	29,86%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	195 840	200 265	0,65%
BTA 5.6 AOUT 2022	300	292 560	299 466	0,97%
BTA 5.6 AOUT 2022	500	485 600	497 561	1,62%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	192 120	197 321	0,64%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 920	197 165	0,64%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 720	197 008	0,64%
BTA 5.6 AOUT 2022	1 500	1 433 850	1 472 431	4,79%
BTA_5.5_03/2019	500	512 750	526 439	1,71%
BTA_5.5_03/2019	500	513 250	526 777	1,71%
BTA_5.5_03/2019	500	513 000	526 608	1,71%
BTA_5.5_03/2019	1 000	1 021 000	1 049 844	3,41%
BTA_5.5_03/2019	400	383 640	399 840	1,30%
BTA_6.75_07/2017	1 100	1 166 440	1 167 149	3,80%
BTA_6.75_07/2017	800	848 000	848 648	2,76%
BTA_6.9_05/2022	1 000	1 050 400	1 074 611	3,50%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	3 739 592	12,16%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	105 000	153 546	0,50%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	615 000	797 549	2,59%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	614 500	797 257	2,59%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 000	613 500	796 672	2,59%
BTZC_OCTOBRE_2016	1 500	919 500	1 194 568	3,89%
Emprunts de sociétés	139 500	10 130 690	10 367 281	33,72%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	800 000	810 376	2,64%
AB_10A_29/01	1 000	40 000	41 635	0,14%
AB_20A_21/05	3 000	225 000	232 767	0,76%
AB09/B_15A_30/09	5 000	366 600	370 620	1,21%
AB2010_15A_31/08	7 000	559 930	568 051	1,85%
ATB_10A_25/05	2 000	80 000	82 046	0,27%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	750 000	769 616	2,50%
ATL09/1_5A_05/05	5 000	100 000	102 905	0,33%
ATL09/3_5A_30/12	3 000	60 000	60 013	0,20%
ATL10/1_5A_09/08	3 000	120 000	122 014	0,40%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	100 000	103 786	0,34%
ATLSG09_5A_25/01	10 000	1 000 000	1 041 107	3,39%

BH09/B_15A_31/12	5 000	423 000	423 049	1,38%
BTE2009_10A_15/09	5 000	300 000	303 728	0,99%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	60 000	62 222	0,20%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	200 000	209 032	0,68%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	200 000	208 620	0,68%
STB08/2_16A_18/02	10 000	750 000	783 871	2,55%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	150 000	153 875	0,50%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	300 000	302 504	0,98%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	200 000	200 451	0,65%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	120 000	124 814	0,41%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 786 160	2 842 585	9,25%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	240 000	245 170	0,80%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	200 000	202 424	0,66%
TOTAL	212 161	23 910 350	25 320 264	82,36%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-13 au 31-12-13	clos le 31-12-2013	du 01-10-12 au 31-12-12	clos le 31-12-2012
Revenus des titres OPCVM	-	31 967	-	36 575
Revenus des BTA	106 942	425 511	143 383	577 409
Revenus des BTZ	49 000	189 985	46 059	179 054
Revenus des obligations de sociétés	116 848	501 949	128 902	542 773
Total	272 790	1 149 411	318 344	1 335 811

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2013 à 3 496 457 DT et correspond à des placements en billets de trésorerie, des certificats de dépôt et de dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12- 13	% actif net
Billets de Trésorerie	1 992 351	1 995 993	6,49%
ASSAD_1000_7.2%_30J_10122013	995 229	998 728	3,25%
UFACTOR_1000_6.5%_20J_31122013	997 122	997 265	3,24%
Certificats de dépôt	998 753	998 878	3,25%
CD_BTE_1000_10J_5.62%_31122013	998 753	998 878	3,25%
Dépôt à terme	500 000	501 586	1,63%
ABC_500_05032012	500 000	501 586	1,63%
TOTAL	3 491 104	3 496 457	11,37%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-13 au 31-12-13	clos le 31-12-2013	du 01-10-12 au 31-12-12	clos le 31-12-2012
Revenus des billets de trésorerie	38 580	206 360	56 322	202 652
Revenus des autres placements monétaires	39 083	75 104	14 399	53 852
Revenus du compte courant rémunéré	16 284	67 867	10 741	33 010
Total	93 947	349 331	81 462	289 514

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à – 2 309 110 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	-2 482 589
Variation de la part Revenu	173 479
Variation de l'Actif Net	-2 309 110

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2013 se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2013

Montant:	32 206 227
Nombre de titres :	311 987
Nombre d'actionnaires :	684

Souscriptions réalisées

Montant:	30 025 713
Nombre de titres émis :	290 864
Nombre d'actionnaires nouveaux :	36

Rachats effectués

Montant:	32 522 522
Nombre de titres rachetés :	315 051
Nombre d'actionnaires sortants :	107

Capital au 31-12-2013

Montant:	29 709 418 (*)
Nombre de titres :	287 800
Nombre d'actionnaires :	613

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	29 709 418
Variation des + ou- values potentielles	146 136
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-151 091
Régularisation des SND	-365
Capital au 31/12/2013	29 704 098

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du quatrième trimestre 2013 s'élève à 80 878 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-13 au 31-12-13	clos le 31-12-2013	du 01-10-12 au 31-12-12	clos le 31-12-2012
Rémunération du gestionnaire	79 391	301 680	86 222	342 357
Rémunération du dépositaire	1 487	5 900	1 487	5 916
Total	80 878	307 580	87 709	348 273

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-13 au 31-12-13	clos le 31-12-2013	du 01-10-12 au 31-12-12	clos le 31-12-2012
Redevance CMF	8 821	33 520	9 580	38 040
Rémunération du CAC	1 466	10 583	4 076	12 731
Frais de publicité	1 398	5 544	1 397	5 559
TCL	706	2 881	793	3 199
Autres charges	639	3 230	1 928	6 398
Total	13 030	55 758	17 774	65 927

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2013 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2013, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 203 486 270 dinars et un bénéfice net de la période de 1 836 850 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 28 Janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes :

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2013	31/12/2012
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	154 516 004,619	166 536 793,319
	a- Obligations et valeurs assimilées		154 516 004,619	166 536 793,319
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	48 970 055,325	43 218 159,388
	a- Placements monétaires		9 944 440,067	6 966 869,207
	b- Disponibilités		39 025 615,258	36 251 290,181
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		209,995	6 528,849
	TOTAL ACTIF		203 486 269,939	209 761 481,556
	<u>PASSIF</u>		<u>784 462,014</u>	<u>471 050,772</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	749 748,535	432 611,184
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	34 713,479	38 439,588
	<u>ACTIF NET</u>		<u>202 701 807,925</u>	<u>209 290 430,784</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	195 707 648,857	202 550 800,497
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>6 994 159,068</u>	<u>6 739 630,287</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		176,588	24,180
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 993 982,480	6 739 606,107
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		203 486 269,939	209 761 481,556

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>1 803 249,079</u>	<u>7 354 234,331</u>	<u>1 881 594,676</u>	<u>7 289 673,049</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 803 249,079	7 354 234,331	1 881 594,676	7 289 673,049
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>488 102,358</u>	<u>1 641 025,585</u>	<u>419 336,586</u>	<u>1 557 725,532</u>
Total des revenus des placements		<u>2 291 351,437</u>	<u>8 995 259,916</u>	<u>2 300 931,262</u>	<u>8 847 398,581</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.8	<u>-411 130,562</u>	<u>-1 640 948,644</u>	<u>-432 613,386</u>	<u>-1 710 448,314</u>
Revenu net des placements		<u>1 880 220,875</u>	<u>7 354 311,272</u>	<u>1 868 317,876</u>	<u>7 136 950,267</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.9	<u>-60 797,677</u>	<u>-242 436,743</u>	<u>-58 501,311</u>	<u>-231 413,703</u>
Résultat d'exploitation		<u>1 819 423,198</u>	<u>7 111 874,529</u>	<u>1 809 816,565</u>	<u>6 905 536,564</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-14 037,307</u>	<u>-117 892,049</u>	<u>-315 849,427</u>	<u>-165 930,457</u>
Sommes distribuables de la période		<u>1 805 385,891</u>	<u>6 993 982,480</u>	<u>1 493 967,138</u>	<u>6 739 606,107</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>14 037,307</u>	<u>117 892,049</u>	<u>315 849,427</u>	<u>165 930,457</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>-79 800,866</u>	<u>-15 831,625</u>	<u>19 005,179</u>	<u>74 891,689</u>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>97 227,190</u>	<u>97 227,190</u>	<u>-48,018</u>	<u>-38 647,551</u>
Frais de négociation		<u>0,000</u>	<u>-636,990</u>	<u>-457,151</u>	<u>-457,151</u>
Résultat net de la période		<u>1 836 849,522</u>	<u>7 192 633,104</u>	<u>1 828 316,575</u>	<u>6 941 323,551</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 836 849,522</u>	<u>7 192 633,104</u>	<u>1 828 316,575</u>	<u>6 941 323,551</u>
a- Résultat d'exploitation	1 819 423,198	7 111 874,529	1 809 816,565	6 905 536,564
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-79 800,866	-15 831,625	19 005,179	74 891,689
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	97 227,190	97 227,190	-48,018	-38 647,551
d- Frais de négociation	0,000	-636,990	-457,151	-457,151
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-6 480 001,815</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 061 343,144</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>149 589,768</u>	<u>-7 301 254,148</u>	<u>-10 855 740,192</u>	<u>4 802 518,761</u>
a- Souscriptions	40 334 990,982	147 604 616,886	37 168 503,513	171 401 480,973
- Capital	39 624 300,000	145 163 300,000	36 610 700,000	168 702 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-513 377,108	-1 903 305,823	-489 130,639	-2 266 701,654
- Régularisation des sommes distribuables	1 224 068,090	4 344 622,709	1 046 934,152	4 965 682,627
b- Rachats	40 185 401,214	154 905 871,034	48 024 243,705	166 598 962,212
- Capital	39 458 300,000	152 179 200,000	47 293 200,000	163 973 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-511 004,034	-1 995 295,608	-631 741,132	-2 201 891,641
- Régularisation des sommes distribuables	1 238 105,248	4 721 966,642	1 362 784,837	4 826 953,853
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 986 439,290	-6 588 622,859	-9 027 423,617	4 682 499,168
<u>a- En début de période</u>	200 715 368,635	209 290 430,784	218 317 854,401	204 607 931,616
<u>b- En fin de période</u>	202 701 807,925	202 701 807,925	209 290 430,784	209 290 430,784
<u>a- En début de période</u>	1 981 013	2 052 832	2 159 657	2 005 546
<u>b- En fin de période</u>	1 982 673	1 982 673	2 052 832	2 052 832
VALEUR LIQUIDATIVE	102,236	102,236	101,952	101,952
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,59%	3,50%	3,40%	3,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2013 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2013 d'obligations et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

BTA	(1)	94 811 328,774
Obligations des Sociétés	(2)	59 704 675,845
Total		154 516 004,619

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2013	% de l'Actif
BTA		93 306 940,377	94 811 328,774	46,59%
BTA022015	6 325	6 718 338,926	6 693 382,801	3,29%
BTA032016	8 000	7 755 600,000	8 156 358,005	4,01%
BTA032019	2 000	1 940 400,000	2 030 047,528	1,00%
BTA042014	4 555	4 999 536,140	4 768 888,617	2,34%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	8 062 358,731	3,96%
BTA072014	300	343 902,000	312 418,785	0,15%
BTA072017	7 170	7 225 004,355	7 381 261,132	3,63%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	31 692 995,566	15,58%
BTA102015	5 000	4 919 500,000	5 001 722,876	2,46%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	20 711 894,733	10,18%

(2) Obligations :

Obligations des Sociétés		58 473 760,082	59 704 675,845	29,34%
AIL 2009-1	7 000	140 000,000	146 222,904	0,07%
AIL 2010-1	18 000	720 000,000	742 203,617	0,36%
AIL 2012-1	10 000	800 000,000	824 302,466	0,41%
AMENBANK ES2009	30 000	2 199 600,000	2 224 035,447	1,09%
AMENBANK2006	15 000	600 000,000	624 507,748	0,31%
AMENBANK2008(B)	20 000	1 500 000,000	1 551 780,821	0,76%
AMENBANKES2011-1	10 000	800 000,000	810 375,014	0,40%
AMENBANKSUB2010	18 000	1 439 820,000	1 460 702,991	0,72%
ATBSUB09 LIGA1	19 000	1 140 000,000	1 168 403,928	0,57%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	1 500 000,000	1 539 231,123	0,76%
ATL 2008 (ES)	4 050	405 000,000	413 202,083	0,20%
ATL 2009	5 000	100 000,000	102 929,315	0,05%
ATL 2010-1	23 000	920 000,000	935 561,863	0,46%
ATL 2010-2	20 000	1 600 000,000	1 600 385,754	0,79%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 044 109,589	0,51%
ATL 2013-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 037 856,438	0,51%
ATL2009/2	17 000	1 020 000,000	1 031 502,246	0,51%
Obligations des Sociétés				
ATL2009/3	18 000	360 000,000	360 080,877	0,18%
ATTIJARI BANK 10	50 000	3 571 400,000	3 713 954,633	1,83%
ATTIJARI LEASE 20	20 000	2 000 000,000	2 012 273,973	0,99%
ATTIJLEAS 2010-1	20 000	800 000,000	810 036,602	0,40%
BH 2009CATB	50 000	4 230 000,000	4 230 491,375	2,08%
BHSUB07	30 000	600 000,000	601 883,836	0,30%
BNASUB09	23 300	1 708 356,000	1 762 746,311	0,87%

BTE 2009	20 000	1 200 000,000	1 215 189,041	0,60%
BTE 2010	10 000	700 000,000	708 456,767	0,35%
BTE 2010 V	10 000	700 000,000	708 505,556	0,35%
BTK09 CAT(A)	19 000	1 085 736,000	1 122 722,891	0,55%
BTK09 CAT(B)	15 000	1 050 000,000	1 087 191,748	0,53%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	857 150,000	862 712,786	0,42%
CIL 2010-1	22 000	880 000,000	895 695,342	0,44%
CIL 2010-2	10 000	400 000,000	402 780,274	0,20%
CIL 2011-1	10 000	600 000,000	623 145,206	0,31%
CIL2009/1	5 000	100 000,000	102 001,096	0,05%
CIL2009/2	20 000	400 000,000	405 089,315	0,20%
CIL2009/3	20 000	800 000,000	831 022,466	0,41%
CIL2013/1-A 7%	15 000	1 500 000,000	1 505 983,562	0,74%
HL 2010-1	10 000	400 000,000	409 067,398	0,20%
PANOBOIS 2007	1 500	60 000,000	62 273,754	0,03%
STB2010-1	46 000	3 220 000,000	3 324 826,968	1,63%
STM 2007	4 000	80 000,000	81 162,521	0,04%
TL SUB 2013/A 7.3	20 000	2 000 000,000	2 000 000,000	0,98%
TLS SUB2010	10 000	600 000,000	623 012,384	0,31%
TLS2008-3	8 000	160 000,000	167 727,342	0,08%
TLS2009-1	10 000	200 000,000	208 690,411	0,10%
TLS2009-2	30 000	1 200 000,000	1 237 472,876	0,61%
TLS2010-1	15 000	600 000,000	614 423,014	0,30%
TLS2010-2	20 000	800 000,000	804 241,096	0,40%
TLS2011-1	20 000	1 200 000,000	1 231 002,740	0,60%
TLS2011-2	10 000	600 000,000	605 007,781	0,30%
TLS2011-3	10 000	800 000,000	834 567,890	0,41%
TLS2012-1	10 000	800 000,000	823 400,329	0,40%
UBCI 2013	20 400	2 040 000,000	2 105 369,425	1,03%
UIB2009-1 CAT A	20 000	1 200 000,000	1 223 197,808	0,60%
UIB2009-1 CAT B	20 000	1 466 400,000	1 496 097,613	0,74%
WIFAK LEASE 2010	10 000	600 000,000	624 836,121	0,31%
Produits Divers				
INTERC TL SUB 2013-2	1	20 298,082	9 021,370	0,00%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts	228 287,999	973 960,442
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier		
- Intérêts	1 574 961,080	907 634,234
TOTAL	1 803 249,079	1 881 594,676

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/13 à 48 970 055,325 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2013	31/12/2012
Placements monétaires	(1)	9 944 440,067	6 966 869,207
Disponibilités	(2)	39 025 615,258	36 251 290,181
Total		48 970 055,325	43 218 159,388

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Emetteur	Garant	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31-12-2013	% de l'Actif
UBCI	UBCI	4,75%	20 jours	31/12/2012	1 995 788,890	1 999 788,916	0,98%
UBCI	UBCI	4,75%	20 jours	27/12/2013	1 995 788,890	1 996 839,588	0,98%
UBCI	UBCI	4,75%	20 jours	31/12/2013	1 995 788,890	1 995 998,919	0,98%
BT	BT	4,75%	20 jours	12/12/2013	997 894,445	999 999,999	0,49%
Total placement certificats de dépôt					6 985 261,115	6 992 627,422	3,43%

b- Bons de trésor à court terme

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31-12-2013	% de l'Actif
BTCT 25-03-14 52S	3 000	04/07/12	2 874 827,235	2 951 812,645	1,45%
Total placement BTCT			2 874 827,235	2 951 812,645	1,45%

(2) Disponibilités:

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts à terme	33 000 000,000	28 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	195 220,275	125 682,303
Intérêts courus/DAV (POT)	28 279,912	34 739,249
Avoirs en banque	5 802 115,071	7 590 868,629
Total	39 025 615,258	36 251 290,181

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Intérêts des bons de trésor	25 146,875	24 729,369
Intérêts des certificats de dépôt	141 691,438	120 237,538
Intérêts sur les avoirs bancaires	321 264,045	274 369,679
TOTAL	488 102,358	419 336,586

3.3- Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2013	31/12/2012
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4- Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 1	Opérateurs créditeurs	749 748,535	432 611,184
	Frais de gestionnaire	30 502,564	36 132,474
	Frais de dépositaire	102 762,654	54 075,578
	Frais de distributeur	616 483,317	342 403,132

3.5- Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>34 713,479</u>	<u>38 439,588</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	17 380,882	18 001,230
	Charges à payer	0,000	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des charges à payer ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	17 332,597	20 438,358

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant en nominal	205 283 200
* Nombre de titres	2 052 832
* Nombre d'actionnaires	2 276
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	145 163 300
* Nombre de titres émis	1 451 633
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	152 179 200
* Nombre de titres rachetés	1 521 792
<u>Capital au 31/12/2013</u>	
* Montant en nominal	198 267 300
* Nombre de titres	1 982 673
* Nombre d'actionnaires	2 204

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2013 au 31/12/13 s'élève à (6 588 622,859) dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/13 est de 1 982 673 contre 2 052 832 au 31/12/2012.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2012	<u>202 550 800,497</u>	<u>202 550 800,497</u>
Souscriptions de la période	<u>145 163 300,000</u>	<u>145 163 300,000</u>
Rachats de la période	<u>-152 179 200,000</u>	<u>-152 179 200,000</u>
Autres mouvements	<u>172 748,360</u>	<u>7 166 907,428</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	80 758,575	80 758,575
- Régularisation sommes non distribuables de la période	91 989,785	91 989,785
- Sommes distribuables de la période		6 994 159,068
Capital fin de période au 31/12/2013	<u>195 707 648,857</u>	<u>202 701 807,925</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/13 s'élèvent à 6 994 159,068 DT contre 6 739 630,287 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Somme distribuables exercices antérieurs	176,588	24,180
Somme distribuables de l'exercice en cours	6 993 982,480	6 739 606,107
Total	<u>6 994 159,068</u>	<u>6 739 630,287</u>

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>411 130,562</u>	<u>432 613,386</u>
Rémunération du gestionnaire	53 960,893	56 780,506
Rémunération du dépositaire	51 391,321	54 076,678
Rémunération du distributeur	305 778,348	321 756,202

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>60 797,677</u>	<u>58 501,311</u>
Redevance CMF	51 391,321	54 076,678
Services bancaires et assimilés	0,000	-0,001
Charges diverses	0,000	0,590
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	9 406,356	4 424,044

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 Décembre 2013

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2013 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2013, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 369 104 Dinars et un déficit net de la période de <86 124> Dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 28 Janvier 2014
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2013	31/12/2012
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 876 543,111	1 554 337,337
	a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 876 543,111	1 554 337,337
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	492 560,753	413 064,971
	a- Placements monétaires		196 776,032	345 690,874
	b- Disponibilités		295 784,721	67 374,097
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 369 103,864	1 967 402,308
	<u>PASSIF</u>		<u>30 384,123</u>	<u>26 163,680</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	12 968,692	7 449,797
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	17 415,431	18 713,883
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 338 719,741</u>	<u>1 941 238,628</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	2 334 307,992	1 946 514,996
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>4 411,749</u>	<u>-5 276,368</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-6 742,962	18,503
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		11 154,711	-5 294,871
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 369 103,864	1 967 402,308

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Note	Période	Période	Période	Période
		du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013	du 01/10/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	0,000	63 752,295	0,000	41 459,470
Dividendes		0,000	63 752,295	0,000	41 459,470
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	1 666,833	6 784,920	2 885,093	11 448,595
Total des revenus des placements		1 666,833	70 537,215	2 885,093	52 908,065
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	-8 299,281	-32 398,784	-7 451,998	-34 347,418
Revenu net des placements		-6 632,448	38 138,431	-4 566,905	18 560,647
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.9	-5 863,764	-24 808,233	-6 234,104	-25 908,719
Résultat d'exploitation		-12 496,212	13 330,198	-10 801,009	-7 348,072
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		584,936	-2 175,487	174,460	2 053,201
Sommes distribuables de la période		-11 911,276	11 154,711	-10 626,549	-5 294,871
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-584,936	2 175,487	-174,460	-2 053,201
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-6 924,709	-148 899,785	-165 656,341	-556 250,262
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-63 258,370	-5 199,146	3 568,800	522 150,360
<u>Frais de négociation</u>		-3 445,062	-8 155,767	-1 234,417	-6 012,626
Résultat net de la période		-86 124,353	-148 924,500	-174 122,967	-47 460,600

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2013 en (DT)

Libellé	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-86 124,353</u>	<u>-148 924,500</u>	<u>-174 122,967</u>	<u>-47 460,600</u>
a- Résultat d'exploitation	-12 496,212	13 330,198	-10 801,009	-7 348,072
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 924,709	-148 899,785	-165 656,341	-556 250,262
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-63 258,370	-5 199,146	3 568,800	522 150,360
d- Frais de négociation	-3 445,062	-8 155,767	-1 234,417	-6 012,626
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 363,095</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>90 012,422</u>	<u>546 405,613</u>	<u>-105 942,620</u>	<u>-1 004 569,788</u>
a- Souscriptions	109 304,222	928 768,632	0,000	1 105,380
- Capital	112 700,000	914 100,000	0,000	1 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 792,614	20 735,709	0,000	109,416
- Régularisation des sommes distribuables	396,836	-6 067,077	0,000	-4,036
b- Rachats	19 291,800	382 363,019	105 942,620	1 005 675,168
- Capital	20 000,000	375 200,000	105 000,000	924 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-772,379	9 588,015	1 116,077	81 513,800
- Régularisation des sommes distribuables	64,179	-2 424,996	-173,457	61,368
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 888,069	397 481,113	-280 065,587	-1 059 393,483
a- En début de période	2 334 831,672	1 941 238,628	2 221 304,215	3 000 632,111
b- En fin de période	2 338 719,741	2 338 719,741	1 941 238,628	1 941 238,628
a- En début de période	23 850	19 388	20 438	28 619
b- En fin de période	24 777	24 777	19 388	19 388
VALEUR LIQUIDATIVE	94,390	94,390	100,125	100,125
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-14,21%	-5,73%	-31,33%	-4,19%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2013, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2013 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2013 d'actions et de valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% l'Actif
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 781 136,269	1 876 543,111	79,21%
ADWYA	15 000	120 010,462	104 040,000	4,39%
ARTES	23 100	173 189,062	148 948,800	6,29%
ATTIJARI BANK	8 900	129 157,178	144 607,200	6,10%
BIAT	2 500	129 718,128	150 500,000	6,35%
BT	20 000	103 322,203	183 940,000	7,76%
CARTHAGECEMENT	54 000	194 439,898	179 766,000	7,59%
MONOPRIX	8 143	131 909,609	191 173,211	8,07%
POULINA GP HOLD	14 000	90 983,667	72 884,000	3,08%
SFBT	12 495	170 699,350	166 096,035	7,01%
SIMPAR	500	30 070,000	30 926,500	1,31%
SOTRAPIL	10 000	93 746,870	92 700,000	3,91%
SOTUVER	19 500	135 008,590	128 778,000	5,44%
STAR	750	99 200,775	109 124,250	4,61%
TLS	4 545	94 199,800	95 445,000	4,03%
TPR	18 215	85 480,677	77 614,115	3,28%
TOTAL		1 781 136,269	1 876 543,111	79,21%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Revenus des Actions	0,000	0,000
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
TOTAL	0,000	0,000

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 492 560,753 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2013	31/12/2012
Placements monétaires	(1)	196 776,032	345 690,874
Disponibilités		295 784,721	67 374,097
Total		492 560,753	413 064,971

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31-12-2013	% de l'Actif
BTCT 25-03-14 52S	200	12/03/13	191 552,533	196 776,032	8,31%
Total placement BTCT			191 552,533	196 776,032	8,31%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
Intérêts des bons de trésor	1 666,833	2 885,093
TOTAL	1 666,833	2 885,093

3.3 – Créances d'exploitations :

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000

3.4 – Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 1	Opérateurs créditeurs	12 968,692	7 449,797
	Frais de gestionnaire	1 262,509	1 222,077
	Frais de dépositaire	1 189,991	531,188
	Frais de distributeur	10 516,192	5 696,532

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2013	31/12/2012
PA 2	Autres créditeurs divers	17 415,431	18 713,883
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	198,852	169,834
	Abonnement linéaire des charges à payer ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	17 216,579	18 544,049

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant en nominal	1 938 800
* Nombre de titres	19 388
* Nombre d'actionnaires	29
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	914 100
* Nombre de titres émis	9 141
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	375 200
* Nombre de titres rachetés	3 752
<u>Capital au 31/12/2013</u>	
* Montant en nominal	2 477 700
* Nombre de titres	24 777
* Nombre d'actionnaires	72

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2012 au 31/12/2013 s'élève à 397 481,113 dinars. Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2013 est de 24 777 contre 19 388 au 31/12/2012.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2012</u>	<u>1 946 514,996</u>	<u>1 946 514,996</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>914 100,000</u>	<u>914 100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-375 200,000</u>	<u>-375 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-151 107,004</u>	<u>-146 695,255</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-162 254,698	-162 254,698
- Régularisation sommes non distribuables de la période	11 147,694	11 147,694
- Sommes distribuables de la période		4 411,749
<u>Capital fin de période au 31/12/2013</u>	<u>2 334 307,992</u>	<u>2 338 719,741</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2013 s'élèvent à 4 411,749 DT contre <5 276,368> DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Somme distribuables exercices antérieurs	-6 742,962	18,503
Somme distribuables de l'exercice en cours	11 154,711	-5 294,871
Total	4 411,749	-5 276,368

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>8 299,281</u>	<u>7 451,998</u>
Rémunération du gestionnaire	2 371,220	2 129,142
Rémunération du dépositaire	592,808	532,289
Rémunération du distributeur	5 335,253	4 790,567

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,2% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>5 863,764</u>	<u>6 234,104</u>
Redevance CMF	592,808	532,289
Services bancaires et assimilés	0,000	71,175
Charges diverses	0,000	0,039
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	5 270,956	5 630,601